

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes

Nièvre et Somme

1, allée des quarante

Parc d'Activités des Hauts du

Val de Nièvre – BP 30214

80420 FLIXECOURT

Tél. : 03 22 39 40 40

Fax : 03 22 39 40 41

OBJET:

Diagnostic Sanitaire des

Vestiges du prieuré de

Moreaucourt – L'Etoile (80)

Date de convocation :

05 avril 2023

Date de séance :

12 avril 2023

Date d'affichage :

17 avril 2023

Membres en exercice : 55

Membres présents : 41

Membres votants : 43

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi

de 8 heures à 12 heures

de 13 heures 30 à 18 heures

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en la salle le chiffon rouge – Rue P.ERMENAUULT – à FLIXECOURT, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

Etaient présents :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LEMAIRE, CERNEY, ALEXANDRE

Mrs PINCHON, HERBETTE, MOREL, GACQUER, FOURCROY, VIGNON, DELASSUS, ALEXANDRE, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, GODIN, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL,

Etaient absents, excusés :

Mme CAPRON, LICOUR

Mrs LEITAO, GOURGUECHON, LEULIER, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, MADANI-BUTIN, BLAIZEL, HENRY, BOULLET, LEBLANC D. LEBLANC JM.

M MAUGER donne pouvoir à M CARPENTIER

MME LICOUR donne pouvoir à M DELATTRE

Secrétaire de séance : MME LEBRUN

La séance étant ouverte,

Ouïe la proposition de Monsieur le Président tendant à réaliser un diagnostic sanitaire des vestiges du prieuré de l'abbaye de Moreaucourt sise à l'Etoile.

A l'unanimité, le Conseil communautaire, approuve la réalisation de ce diagnostic ainsi que sur son plan de fonctionnement prévisionnel se présentant comme suit :

Plan de financement prévisionnel, diagnostic sanitaire des vestiges du prieuré de Moreaucourt.

Commune : L'Etoile (80)

Niveau de protection : Inscrit monument historique en 1926.

Propriétaire : Communauté de Communes Nièvre et Somme (CCNS)

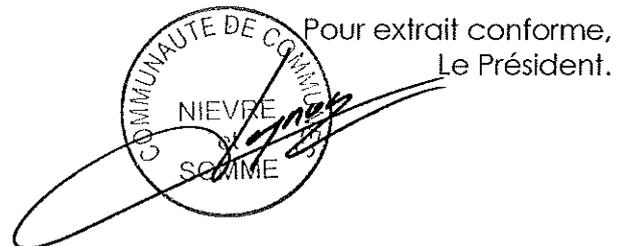
Le devis établi par Monsieur Brassart, architecte du patrimoine, en octobre 2022 s'élève à 16 527.00 € TTC.

Coût de l'étude	50 % HT DRAC	30 % HT Région HDF	20 % HT + TVA CCNS
13 810.00 € HT	6 905.00 €	4 143.00 €	5 479.00 €
16 527.00 € TTC			
Exercice budgétaire	Subvention 2024	Subvention 2023	2023

- Autorise, Monsieur le Président à solliciter les subventions publiques susmentionnées et atteste que les crédits correspondent à la participation de la Communauté de Communes Nièvre et Somme sont bien inscrits au budget de la collectivité.
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en février préfecture le 17 avril 2023 et de sa publication le 17 avril 2023.

